

DU RAS BUISSON...

EPIDEMIE COVID-19

DISTRIBUTION DES MASQUES

Nous sommes au regret de vous annoncer que les masques commandés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné devraient être livrés (avec du retard) à partir du 20 mai 2020. Si tout se passe comme prévu, une distribution à l'ensemble des vertroland(e)s sera organisée **en porte en porte le samedi 23 mai entre 9h et 12h.**

Si vous avez des contraintes d'horaires ou pour toute autre demande particulière, merci de nous avertir par mail à l'adresse suivante : mairie-vertrieu@wanadoo.fr ou par téléphone au 04.74.90.61.68 (merci de laisser un message sur le répondeur svp si vous appelez en dehors des permanences téléphoniques).

INFORMATIONS MUNICIPALES

FERMETURE DE L'ECOLE ET DES SERVICES CANTINE ET PERISCOLAIRE

En cette période difficile de l'épidémie du COVID-19, la Municipalité (en étroite collaboration avec le Directeur de l'Ecole Monsieur RIONDET) a pris la décision de maintenir le groupe scolaire fermé à partir du 11 mai 2020.

Les raisons de ce choix sont très simples.

Comme vous le savez peut-être, le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse a défini un protocole sanitaire à suivre très rigoureusement lors de la réouverture des écoles. Si vous souhaitez en prendre connaissance, ce protocole est accessible en vous connectant à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-protocole-sanitaire-pour-la-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Les règles sanitaires étant très strictes en raison du danger que présente le COVID-19, nous ne sommes pas en mesure de respecter toutes les consignes du fait de l'agencement et de la taille de nos locaux, de nos moyens matériels et humains qui ne sont pas, à l'heure actuelle, suffisants pour gérer à la fois le nettoyage pluriquotidien des locaux, la restauration scolaire et l'animation périscolaire. A cela s'ajoute la difficulté non négligeable de faire respecter les mesures barrière à des jeunes enfants.

La Municipalité n'étant, par conséquent, pas en mesure de garantir l'intégrité des élèves, du personnel communal et des enseignants, un arrêté de fermeture du groupe scolaire a été pris par Monsieur le Maire et transmis à Madame la Sous-Préfète et à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de Pont de Chéry.

ACCUEIL PHYSIQUE AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Un accueil physique restreint sera rétabli au secrétariat de la mairie à compter du 12 mai 2020 pour répondre aux demandes administratives des habitants :

- les mardis / jeudi de 14h à 18h uniquement.

Compte tenu de l'agencement des locaux et pour la sécurité des agents et des usagers, il sera demandé aux visiteurs d'accéder seuls aux bureaux du secrétariat, de se laver les mains avec une solution hydro-alcoolique mise à leur disposition à l'entrée du bureau et de porter obligatoirement un masque. Merci de votre compréhension.

PERMANENCES DES ELUS

Les permanences des élus reprendront à partir du 15 mai 2020 tous les vendredis soir sur rendez-vous entre 17h30 et 19h.

Mairie de VERTRIEU

E-mail : mairie-vertrieu@wanadoo.fr

Tél.: 04 74 90 61 68 Fax: 04 74 90 64 12

Site Internet : www.commune-vertrieu.fr

AU TERROUD...

Edition 5 mai 2020